



## TRANSPORTS SCOLAIRES 2019/2020

### **Elèves domiciliés dans le Nord et le Pas de Calais**

**Pour obtenir votre titre de transport, vous devez formuler votre demande sur les sites suivants :**

1- Pour les résidents de la MEL (Métropole Européenne de Lille) :

Votre transporteur sera « **ILEVIA** »

[www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)

2- Pour les résidents hors MEL domiciliés dans le Nord et le Pas de Calais, à partir du 4 juin 2018 vous devez formuler votre demande sur les sites :

<https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

ou

<https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

**Pour tout renseignement concernant les transports, vous pouvez contacter Monsieur BIGAN, référent des transports au 03 20 10 38 40**